



Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 25–28 mai 2015

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2015/9-A
5 mai 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT – PROGRAMME DE PAYS RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE 200200

| Coût (dollars É.-U.) | | | |
|---|------------------|--------------|------------------|
| | Budget actuel | Augmentation | Budget révisé |
| Produits alimentaires et coûts connexes | 131 554 082 | 14 015 850 | 145 569 931 |
| Développement et augmentation des capacités | 212 094 | 339 383 | 551 477 |
| Coût total pour le PAM | 162 794 266 | 19 386 733 | 182 181 000 |

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM
(<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. C. Nikoi
Directeur régional
Afrique australe
courriel: chris.nikoi@wfp.org

M. R. Ragan
Directeur de pays
courriel: richard.ragan@wfp.org

PROJET DE DÉCISION^{*}

Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 19,4 millions de dollars É.-U. qui est proposée pour le programme de pays République-Unie de Tanzanie 200200, ainsi que la prolongation du programme pour une durée de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (WFP/EB.A/2015/9-A).

^{*} Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. Cette sixième révision du budget du programme de pays République-Unie de Tanzanie 200200 (2011–2015) permettra de prolonger le programme de pays pour une durée d'un an allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, afin de le faire correspondre avec la version révisée du Plan d'aide au développement 2011–2016 des Nations Unies.
2. Faute de disposer d'un financement suffisant, le 1^{er} juillet 2015, le PAM cessera d'assurer directement la mise en oeuvre des activités d'alimentation scolaire, mais il continuera à appuyer la concertation sur les politiques nationales et à fournir une assistance technique en ce qui concerne les modèles d'alimentation scolaire utilisant la production locale.
3. En outre, le 1^{er} juillet 2015, le PAM réduira de 56 pour cent le nombre de bénéficiaires des activités ciblées Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A), qui passera de 250 000 à 111 000. Les activités seront mises en oeuvre seulement dans les arrondissements et les villages les plus touchés par l'insécurité alimentaire, dont la liste a été établie dans le cadre des évaluations rapides de la vulnérabilité conduites entre 2012 et 2014.
4. Cette révision budgétaire utilisera une partie du montant de la subvention que le Fonds belge pour la sécurité alimentaire a octroyée en faveur du changement des comportements et du développement et de l'augmentation des capacités en matière d'alimentation scolaire et de santé et nutrition maternelles et infantiles (SNMI)¹. L'alimentation scolaire ne concernera plus que les personnes participant aux activités que finance le Fonds belge pour la sécurité alimentaire, et aucun bénéficiaire ne recevra de vivres au titre de l'alimentation scolaire.
5. Le programme de pays 200200 conservera ses composantes relatives aux activités de SNMI et de supplémentation alimentaire qui s'adresseront au même nombre de bénéficiaires.

JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

Résumé des activités en cours

6. Dans le cadre du programme de pays 200200, le PAM apporte une assistance aux personnes vivant dans des zones où règne une insécurité alimentaire chronique, par les moyens suivants: alimentation scolaire, activités 3A, activités de SNMI et supplémentation alimentaire ciblée.

⇒ *Composante 1 – Alimentation scolaire*

7. Le PAM fournit un repas par jour aux écoliers du primaire, pour lutter contre la faim, favoriser la scolarisation et l'assiduité à l'école et faire baisser les taux d'abandon. Le PAM aide aussi le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie à élaborer une nouvelle stratégie nationale d'alimentation scolaire assortie de directives. Dans le cadre de ses programmes d'alimentation scolaire, le PAM contribue au développement des capacités des administrations locales. Les activités d'alimentation scolaire sont mises en oeuvre dans

¹ Le Fonds belge pour la sécurité alimentaire fournit près de 2 millions de dollars en faveur de l'alimentation scolaire et d'activités SNMI pour la période de cinq ans allant de 2015 à 2019. Une première tranche de 288 214 dollars a servi à financer la révision budgétaire du programme de pays approuvée en janvier 2015; la présente révision budgétaire entraînera une dépense d'un montant de 446 411 dollars; et le solde sera intégré au budget du nouveau programme de pays qui débutera en juillet 2016.

16 districts situés dans les régions d'Arusha, de Manyara, de Dodoma et de Singida, et concernent 795 000 bénéficiaires.

⇒ *Composante 2 – Activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A)*

8. Les activités 3A consistent à fournir des produits alimentaires pour inciter les bénéficiaires à participer à des activités qui permettent de créer de petits aménagements à vocation agricole tout en contribuant à soulager la faim à court terme pendant la saison de soudure. À l'heure actuelle, dans le cadre des activités 3A, 250 000 bénéficiaires participent à des travaux tels que la construction de petits barrages, de canaux d'irrigation et de bassins de pisciculture, la plantation d'arbres et l'aménagement de terrasses et de blocs affectés à la culture du sésame, du tournesol et du manguier. Ces activités concourent à l'amélioration de la résilience face aux chocs climatiques, économiques ou saisonniers, ce qui contribue à renforcer la sécurité alimentaire à long terme. Pour la mise en oeuvre de ces activités, les principaux partenaires du PAM sont les conseils de district, qui fournissent les compétences techniques pour la construction de routes d'accès aux marchés, de petits barrages et de systèmes d'irrigation en mettant à disposition des ingénieurs chargés de dispenser une formation aux comités de gestion des nouveaux aménagements et d'assurer la formation des bénéficiaires sur leur lieu de travail.

⇒ *Composantes 3 et 4 – Programmes de nutrition*

9. Le PAM met en œuvre deux types de programmes de nutrition: le traitement de la malnutrition aiguë modérée, qui consiste à distribuer une ration mensuelle à emporter comprenant un aliment composé enrichi (SuperCereal) et de l'huile végétale enrichie, dans le cadre d'un programme de supplémentation alimentaire ciblée destiné aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans; et un programme de SNMI qui vise à prévenir le retard de croissance en fournissant aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants de moins de 2 ans une ration à emporter mensuelle de SuperCereal². La présente révision budgétaire ne modifie en rien le nombre de bénéficiaires de ces deux composantes.

⇒ *Achats au service du progrès*

10. Pendant la période 2008–2013, la République-Unie de Tanzanie a fait partie des pays pilotes dans lesquels l'initiative Achats au service du progrès a été mise en œuvre à titre expérimental. Fort des enseignements tirés de cette expérience, le PAM continuera à établir des liens entre les petits exploitants agricoles et l'Agence nationale des réserves alimentaires et à lui acheter du maïs pour les besoins du Mécanisme d'achat anticipé du PAM.

⇒ *Problématique hommes-femmes*

11. Le PAM s'efforce d'assurer l'égalité des sexes dans toutes les activités du programme de pays. Dans le cadre de la composante d'alimentation scolaire, les participants sont sensibilisés au fait que les hommes et les femmes doivent être représentés à parts égales dans les comités responsables de cette activité. L'appui fourni par le PAM à des internats situés dans des zones d'élevage pastoral permet à des jeunes filles d'accéder à l'éducation. Le PAM cherche à faire participer plus de garçons que de filles aux activités de développement des capacités, afin d'encourager les garçons issus de communautés pastorales à fréquenter l'école, alors que les parents les gardent généralement à la maison pour qu'ils s'occupent des troupeaux. Le PAM collabore avec ses partenaires pour sensibiliser les parents à la nécessité

² Si les financements nécessaires sont obtenus, le bureau de pays utilisera du SuperCereal Plus, qui est l'aliment nutritif spécialisé le plus adapté pour lutter contre le retard de croissance chez les enfants âgés de 6 à 24 mois.

d'envoyer leurs enfants, garçons et filles, à l'école, et il étudie d'autres moyens d'améliorer l'assiduité des garçons.

12. Dans le cadre des activités 3A, le PAM met à profit les formations sur la gestion et la distribution des produits pour favoriser l'égalité des sexes en organisant les réunions à des heures où tant les hommes que les femmes peuvent être présents et en encourageant les comités de gestion des produits alimentaires à nommer des femmes à des postes de responsables. S'agissant des activités de SNMI et des activités de supplémentation alimentaire, les distributions alimentaires s'adressent principalement aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, tandis que les hommes des communautés ciblées sont sensibilisés quant à l'importance de ces interventions pour l'état nutritionnel de ces femmes et des enfants.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RÉÉVALUATION

13. À la demande du Gouvernement, le PAM a introduit dans le programme de pays un projet pilote de transfert monétaire qui a été exécuté entre août 2012 et mars 2013. L'objectif était de montrer comment coupler l'utilisation des transferts monétaires par téléphone mobile et la diffusion de messages d'éducation nutritionnelle au niveau du village; les résultats obtenus ont été enregistrés et une formation d'une durée d'une semaine sur les dispositifs de transfert monétaire et de bons a été organisée à l'intention du personnel en mars 2015. Le recours à ces dispositifs est envisagé pendant la période couverte par l'augmentation budgétaire, probablement dans le cadre d'une des activités relatives à la nutrition.
14. Le PAM est le premier fournisseur d'assistance alimentaire directe en République-Unie de Tanzanie; l'alimentation scolaire était jusqu'ici son activité principale. Faute de financement suffisant, celle-ci a été réduite en 2012 et en 2013 et est en passe d'être interrompue. Un plan d'action pour l'élaboration d'une stratégie nationale d'alimentation scolaire utilisant la production locale accompagnée de directives a été établi et doit encore être approuvé par le Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle.
15. Les activités 3A actuellement mises en œuvre, qui ciblent des communautés résidant dans des zones touchées par l'insécurité alimentaire, sont définies en fonction des priorités qui se dégagent de la concertation avec les communautés. Étant donné qu'à l'issue de l'enquête de suivi détaillée pour sur les activités 3A réalisée en 2014, il a été recommandé de concentrer ces activités dans un petit nombre de districts, et compte tenu des difficultés de financement, les activités 3A seront principalement menées dans ceux des districts les plus défavorisés dans lesquels il est possible d'accroître la production, et seront intégrées dans l'initiative Achats au service du progrès et les activités relatives à la nutrition. Seront prioritaires les activités qui permettent d'améliorer la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau et qui ciblent des communautés d'agriculteurs à faible revenu, des personnes qui possèdent des terres affectées à une production agricole saisonnière, et des communautés exploitant des bassins versants. Des enquêtes de suivi détaillées montrent que les activités 3A apportent aux communautés des avantages qui ne se limitent pas aux interventions liées aux projets.
16. Une évaluation du portefeuille d'activités conduites dans le pays est en cours. Ses résultats, attendus pour juin 2015, éclaireront la conception du nouveau programme de pays qui portera sur la période allant de juillet 2016 à 2020.

FINALITÉ DE LA PROLONGATION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

17. La République-Unie de Tanzanie faisant partie des pays participant à l'initiative "Unis dans l'action", les interventions du PAM s'inscrivent dans le cadre du Plan d'aide au développement des Nations Unies. Le Plan actuel, qui concerne la période 2011–2015, a été prolongé d'un an, jusqu'en juin 2016. La présente révision budgétaire permettra de calquer le calendrier du programme de pays 200200 sur celui du Plan d'aide au développement en le prolongeant jusqu'en juin 2016.
18. La mise en œuvre directe d'activités d'alimentation scolaire sera interrompue. Les districts ciblés par les activités 3A et SNMI et la supplémentation alimentaire seront les mêmes, mais le PAM se concentrera sur les arrondissements et les villages les plus défavorisés de ces districts. Le fait que certaines contributions pluriannuelles soient affectées à des activités spécifiques dans les districts ciblés empêche de réduire la portée géographique plus rapidement.
19. La présente révision budgétaire fait écho au recentrage proposé pour mieux répondre à la priorité accordée par le Gouvernement à la production agricole axée sur les marchés, dans le cadre – par exemple – de l'initiative Achats au service du progrès et de la plateforme d'achat dite "patiente", des activités intelligentes face au climat ou des interventions axées sur la nutrition ou la problématique hommes-femmes, et de l'appui technique apporté aux pouvoirs publics.
20. Certains des nouveaux domaines d'activité du PAM bénéficieront de l'appui du Cadre mondial pour les services climatologiques financé par la Norvège, et des activités du Fonds belge pour la sécurité alimentaire visant à améliorer la communication et le développement des capacités afin de susciter un changement des comportements en ce qui concerne la nutrition.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE

| Composante | Catégorie de bénéficiaire | Nombre actuel | | | Diminution | | | Nombre révisé | | |
|-----------------------------|--|----------------|----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|----------------|------------------|
| | | Garçons/hommes | Filles/femmes | Total | Garçons/hommes | Filles/femmes | Total | Garçons/hommes | Filles/femmes | Total |
| Alimentation scolaire | Écoliers du primaire | 390 191 | 405 072 | 795 263 | (387 100) | (402 900) | (790 000) | 3 091 | 2 172 | 5 263* |
| Activités 3A | Ménages touchés par l'insécurité alimentaire | 122 500 | 127 500 | 250 000 | (68 060) | (70 840) | (138 900) | 54 440 | 56 660 | 111 100 |
| Supplémentation alimentaire | Femmes enceintes, mères allaitantes et enfants de moins de 5 ans | 2 940 | 21 060 | 24 000 | – | – | – | 5 880 | 42 120 | 48 000 |
| Activités SNMI | Femmes enceintes, mères allaitantes et enfants de moins de 2 ans | 42 840 | 78 442 | 121 282 | – | – | – | 42 840 | 78 442 | 121 282** |
| TOTAL | | 558 471 | 632 074 | 1 190 545 | (455 160) | (473 740) | (928 900) | 106 251 | 179 394 | 285 645 |

* Les bénéficiaires ciblés dans la composante d'alimentation scolaire sous sa forme révisée participeront à des activités d'éducation à la nutrition et à la santé et de sensibilisation.

** Sur ce total, 17 182 bénéficiaires participent aux activités de développement et d'augmentation des capacités et aux activités visant à susciter un changement des comportements que finance le Fonds belge de sécurité alimentaire et ne reçoivent pas d'assistance alimentaire directe.

BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES

| TABLEAU 2: PRODUITS ALIMENTAIRES/ESPECES ET BONS, PAR COMPOSANTE | | | | |
|---|----------|--|---------------|----------------|
| Composante | Modalité | Besoins en produits alimentaires (en tonnes) et espèces/bons (en dollars) | | |
| | | Besoins actuels | Augmentation | Total révisé |
| Alimentation scolaire | Vivres | 96 457 | – | 96 457 |
| Activités 3A | Vivres | 90 000 | 10 000 | 100 000 |
| Supplémentation alimentaire | Vivres | 4 320 | 1 080 | 5 400 |
| Activités SNMI | Vivres | 33 381 | 8 345 | 41 726 |
| | Espèces | 132 000 | – | 132 000 |
| VIH/sida | Vivres | 3 061 | – | 3 061 |
| TOTAL | Vivres | 227 219 | 19 425 | 246 644 |
| | Espèces | 132 000 | – | 132 000 |

ANNEXE I-A

| VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION | | | |
|--|---------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | Quantité (en tonnes) | Valeur (en dollars) | Valeur (en dollars) |
| Produits alimentaires | | | |
| Céréales | 8 000 | 2 400 019 | |
| Légumes secs | 1 400 | 1 197 178 | |
| Huile et matières grasses | 686 | 518 145 | |
| Aliments composés et mélanges | 9 339 | 6 827 573 | |
| Total, produits alimentaires | 19 425 | 10 942 914 | |
| Transport extérieur | | 605 320 | |
| Transport terrestre, entreposage et manutention | | 1 880 364 | |
| Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires | | 588 203 | |
| Produits alimentaires et coûts connexes¹ | | 14 015 850 | 14 015 850 |
| Coûts opérationnels directs | | | 14 355 232 |
| Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B) | | | 3 763 210 |
| Total des coûts directs du projet | | | 18 118 442 |
| Coûts d'appui indirects (7 pour cent) ³ | | | 1 268 291 |
| COÛT TOTAL POUR LE PAM | | | 19 386 733 |

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

| COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars) | |
|--|------------------|
| Dépenses de personnel et frais connexes | |
| Administrateurs | 914 170 |
| Agents des services généraux | 850 440 |
| Total partiel | 1 764 610 |
| Dépenses de fonctionnement et autres | |
| Dépenses d'équipement | 240 000 |
| Sécurité | 200 000 |
| Voyages et transports | 1 054 600 |
| Études préalables, évaluations et suivi¹ | 50 000 |
| TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS | 3 763 210 |

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont menées par le personnel du bureau du pays les coûts sont inclus dans les rubriques "Dépenses de personnel et frais connexes" et "Voyages et transport".

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

| Résultats | Indicateurs de performance | Hypothèses |
|--|--|--|
| Résultats transversaux | | |
| <p>Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p> | <p>Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes</p> | <p>Les hommes et les femmes sont sensibilisés aux rôles attribués à chacun des deux sexes.</p> |
| <p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p> | <p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)</p> <p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p> | <p>Les partenaires continuent à fournir des services et des contributions complémentaires.</p> |
| <p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p> | <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance (femmes) informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance (hommes) informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance (femmes) qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> | <p>Des ressources sont disponibles à l'appui du programme.</p> |



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

| Résultats | Indicateurs de performance | Hypothèses |
|---|---|---|
| Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels | | |
| <p>Effet direct 3.1 Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance</p> | <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuiement des avoirs): pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Score relatif aux avoirs des communautés (moyenne)</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuiement des avoirs): pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> | <p>Aucune catastrophe majeure ne vient compromettre les moyens d'existence ou l'état sanitaire de la population ciblée.</p> |
| <p>Produit 3.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en temps voulu aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons ciblés</p> | <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> | <p>Les ressources et les produits alimentaires sont disponibles en temps voulu.</p> |
| <p>Produit 3.2 Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés</p> | <p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure</p> | <p>Les partenaires coopérants fournissent les articles non alimentaires et apportent des compétences techniques.</p> |



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

| Résultats | Indicateurs de performance | Hypothèses |
|---|---|---|
| Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim | | |
| Effet direct 4.1 Amélioration de l'aptitude des écoles à fournir aux enfants des ingrédients (y compris d'origine animale) produits localement et de l'eau salubre et à promouvoir les pratiques WASH (eau, assainissement et hygiène) améliorées | Stratégie de transfert des responsabilités élaborée et mise en œuvre [1= non achevée; 2= partiellement achevée; 3= achevée] Indice de capacité nationale (alimentation scolaire) | Les administrations locales et les communautés se mobilisent pour assurer les activités d'alimentation scolaire. |
| Effet direct 4.2 Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire | Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération du traitement (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité (en %) Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions | Les équipes de gestion sanitaires des districts continuent à appuyer la supplémentation alimentaire. |
| Produit 4.1 Produit spécifique au projet Production d'aliments locaux (d'origine végétale et d'origine animale) et utilisation de ces aliments dans les écoles des sites ciblés. | Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type Proportion d'écoles pilotes qui ont amélioré leur modèle d'alimentation Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu | Les communautés et les écoles restent déterminées à honorer leurs obligations en matière d'alimentation scolaire. |



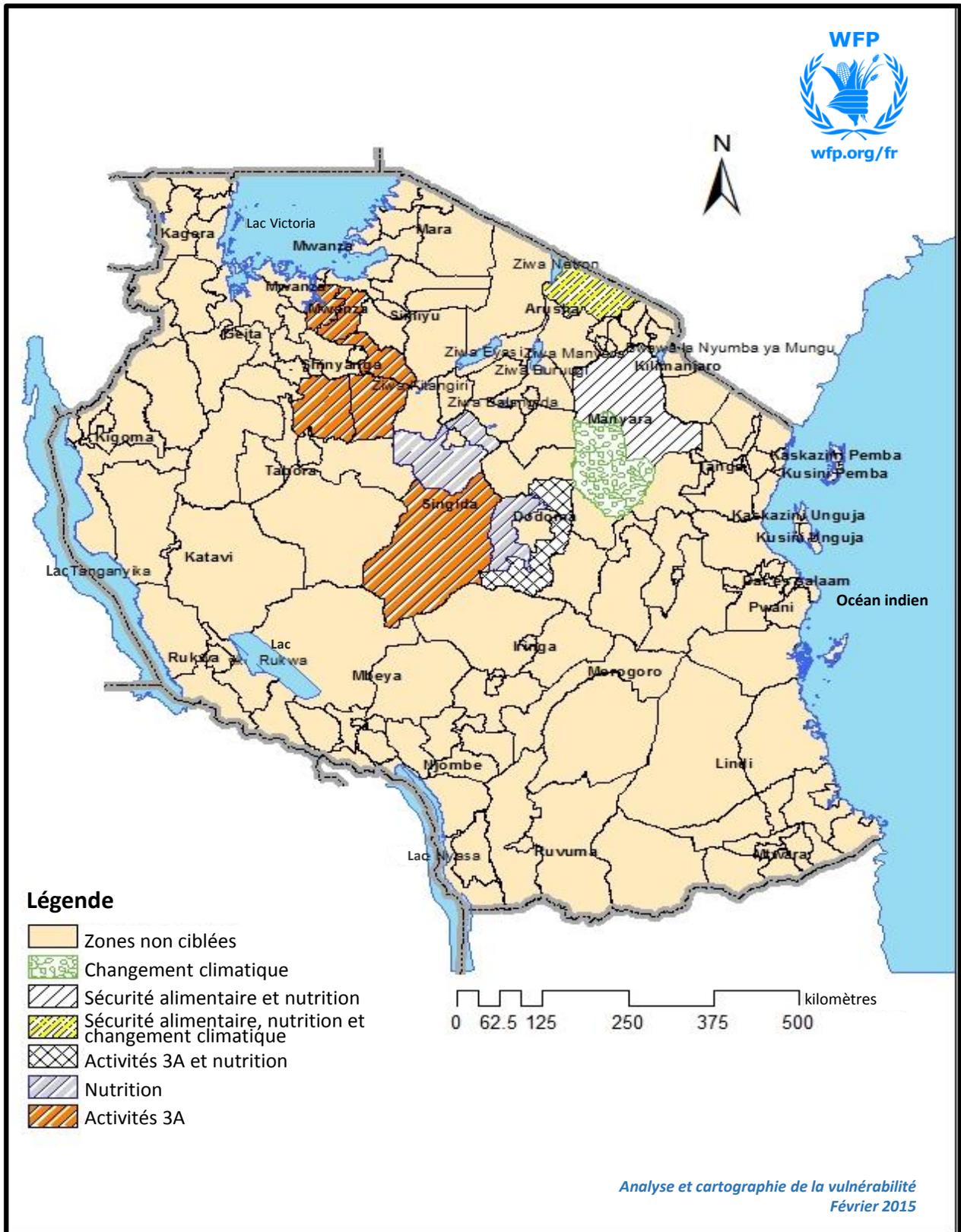
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

| Résultats | Indicateurs de performance | Hypothèses |
|---|--|---|
| <p>Produit 4.2</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p> <p>Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en temps voulu aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons ciblés</p> | <p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> | <p>Les ressources affectées au programme restent disponibles.</p> |
| <p>Produit 4.3</p> <p>Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p> <p>Les femmes enceintes et les mères allaitantes reçoivent des conseils sur l'alimentation des enfants et les soins à leur donner</p> | <p>Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> | <p>Les agents sanitaires des communautés et de l'administration sont motivés et ont le temps de dispenser des conseils adaptés.</p> |



ANNEXE III

Districts ciblés par les activités du programme de pays: 2014–2015



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

| | |
|------|--|
| 3A | Assistance alimentaire pour la création d'actifs |
| SNMI | santé et nutrition maternelles et infantiles |